

La mairie du 8^e arrondissement a mis en place depuis 2003 sept conseils consultatifs de quartier avec le souci d'en faire des lieux d'écoute, d'information, de dialogue et d'expression destinés au plus grand nombre possible de personnes. Ils sont ainsi ouverts à tous les habitants, mais aussi aux commerçants et aux professions libérales qui y ont leur activité et participent à sa vie quotidienne. Cette ouverture totale est une caractéristique qui est spécifique à notre arrondissement.

Le conseil consultatif de votre quartier se réunit plusieurs fois chaque année. Si vous êtes électeur, vous serez invité par courrier, à participer à tous ceux qui seront convoqués à l'avenir.

Qui peut y participer ?

Toute personne majeure qui habite dans le périmètre du quartier concerné ou qui possède dans ce quartier, le siège régulier de son activité commerciale ou libérale. Les réunions sont publiques.

Le Conseil consultatif de votre Quartier

Triangle d'Or

Ecole élémentaire, 8 Robert Estienne
Jeudi 7 février 2019-18h00

Ordre du jour

1^{ère} Partie de la réunion

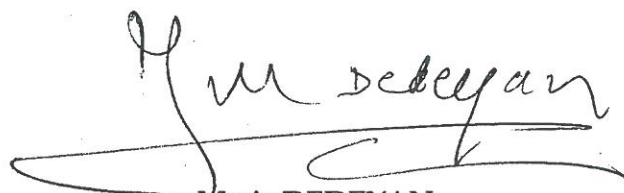
1. *Évolution du projet d'aménagement de la ligne 72*
2. *Réponse aux questions sur le projet et recueil des observations des habitants et des usagers.*

2^{ème} Partie de la réunion

- Questions diverses :

- *kiosque à musique,*
- *promenade de santé Cours La Reine,*
- *propreté,*
- *stationnement,*
- *sécurité.*

Renouvellement du Bureau du Conseil de Quartier



Jean-Marie DEDEYAN
Référént du Conseil Consultatif Quartier